

États financiers

MATCH INTERNATIONAL

Exercice clos le 31 mars 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 1800
150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Télécopieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de Match International

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Match International, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Match International au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 25 mai 2015

Ottawa (Canada)

MATCH INTERNATIONAL

État de la situation financière

Au 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	552 868 \$	578 940 \$
Avances sur projets	–	38 615
Débiteurs	12 649	–
Charges payées d'avance	808	11 631
	<hr/>	<hr/>
	566 325 \$	629 186 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	153 398 \$	271 772 \$
Produits reportés	26 903	81 191
	<hr/>	<hr/>
	180 301	352 963
Actif net non affecté	386 024	276 223
	<hr/>	<hr/>
	566 325 \$	629 186 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Produits		
Dons	687 695 \$	365 456 \$
Subventions	185 882	52 165
Legs	88 951	66 000
Événements	6 055	–
Intérêt	521	–
	<hr/> 969 104	<hr/> 483 621
Charges		
Administration (tableau 1)	99 531	158 326
Charges du programme (note 5)	518 657	268 453
Collecte de fonds (note 4)	121 034	21 261
Gouvernance	6 312	12 753
Publications	1 686	1 773
Frais de gestion	112 083	66 834
	<hr/> 859 303	<hr/> 529 400
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/> 109 801 \$	<hr/> (45 779)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actifs nets au début de l'exercice	276 223 \$	322 002 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	109 801	(45 779)
Solde à la fin de l'exercice	386 024 \$	276 223 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2015

Match International (« l'organisme ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en 1976. Depuis le 8 juillet 2014, l'organisme a prorogé ses statuts sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. C'est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Match International apporte son soutien aux programmes et organismes qui travaillent à résoudre les questions d'égalité des femmes en s'attaquant aux obstacles systématiques et aux lacunes de la politique, en lançant des initiatives et en fournissant un soutien individuel aux femmes, aux enfants et aux familles.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Mode de présentation :

Pour la comptabilisation des apports, l'organisme applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Non affecté

Les frais d'inscription, les subventions et les produits de commandites sont comptabilisés dans la période de l'événement.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Affecté

Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

c) Charges

À l'état des résultats, l'organisme présente ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles sont imputées à la fonction à laquelle elles se rapportent directement. L'organisme ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur comptabilisation initiale.

d) Apports de services

Un nombre substantiel de bénévoles consacre chaque année une part considérable de leur temps à l'organisme. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos les 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la dépréciation initiale.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

2. Comptes créditeurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'organisme n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos les 31 mars 2015

3. Actifs nets

L'organisme définit le capital comme étant ses actifs nets.

L'objectif de l'organisme par rapport à son actif net est de fournir des fonds pour ses besoins de flux de trésorerie et la poursuite de son mandat.

L'organisme n'est pas assujéti à des exigences ou restrictions d'origine externe quant au capital; sa stratégie globale relativement au capital demeure inchangée depuis les années antérieures.

4. Collecte de fonds

	2015	2014
Salaires et avantages sociaux	93 657 \$	– \$
Collecte de fonds – non salarial	27 377	21 261
	121 034 \$	21 261 \$

5. Charges de programmes

	2015	2014
Programmes canadiens :		
Salaires et avantages sociaux	101 627 \$	79 798 \$
Programme non salarial	48 549	16 643
	150 176	96 441
Programmes internationaux :		
Salaires et avantages sociaux	81 908	29 310
Programme non salarial	286 573	142 702
	368 481	172 012
Total des charges de programmes	518 657 \$	268 453 \$

6. Risques financiers

L'organisme estime qu'il n'encourt pas de risques importants de change, de marché, de taux d'intérêt ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos les 31 mars 2015

7. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car il ne fournirait pas d'informations additionnelles significatives.

8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2014 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

MATCH INTERNATIONAL

Tableau 1 – Administration

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Salaires et charges sociales	65 500 \$	118 011 \$
Déplacements	10 145	6 200
Assurance	4 650	4 091
Honoraires professionnels	4 214	4 841
Impression	3 180	3 222
Affranchissement	2 558	2 162
Formation du personnel	2 124	8 774
Réunions	1 799	2 180
Cotisations	1 400	3 605
Frais bancaires	1 394	1 451
Autre	1 236	575
Téléphone et Internet	747	688
Fournitures de bureau	338	1 332
Stockage	246	1 194
	99 531 \$	158 326 \$